



FONDATION RENÉ CASSIN



FRIEDRICH NAUMANN
FOUNDATION For Freedom.
Côte d'Ivoire

AMBASSADE
DE FRANCE
EN CÔTE D'IVOIRE
Liberté
Égalité
Fraternité



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Ambassade de Suisse en Côte d'Ivoire

7^{ÈME} SESSION DE FORMATION EN DROIT INTERNATIONAL DES DROITS DE L'HOMME

Abidjan, 23-28 octobre 2023

« LA PRÉVENTION ET LA GESTION DES CONFLITS ET LES DROITS DE L'HOMME »

Date : Du 23 au 28 octobre 2023

Lieu : Conseil National des Droits de l'Homme, 123 Cocody Vallon, Abidjan 12358

Partenaires : Fondation René Cassin, Fondation Friedrich Naumann pour la Liberté, Conseil National des Droits de l'Homme, Programme des Nations Unies pour le Développement, Ambassade de France en Côte d'Ivoire, Ambassade de Suisse en Côte d'Ivoire

Langue : Français

Nombre de participants : 75 maximum

I/ Contexte

Fortement impliqués dans la promotion et le respect des droits de l'homme, la Fondation René Cassin, la Fondation Friedrich Naumann, le Conseil National des Droits de l'Homme (CNDH), le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), l'Ambassade de France en Côte d'Ivoire et l'Ambassade de Suisse en Côte d'Ivoire organisent conjointement la **7^{ème} édition de la session internationale de formation en droits de l'homme** pour examiner les défis posés par les différents conflits actuels, en vue de renforcer les capacités des acteurs des droits de l'homme.

A l'heure actuelle, toutes les régions du monde sont confrontées aux défis que constituent la gestion des crises et des conflits armés nationaux et internationaux. Les populations civiles en sont les premières victimes, en particulier les personnes vulnérables (notamment les femmes et les enfants). Ces conflits obligent des millions de personnes à quitter leur foyer de par le monde, causant de grands déplacements de populations. Ces différentes conséquences directes et indirectes témoignent de l'importance capitale d'améliorer la prévention et gestion des conflits.

Un lien de longue date existe entre la paix, la sécurité et les droits de l'homme. En effet, des violations des droits de l'homme sont souvent à l'origine des conflits et de l'insécurité qui, à leur tour, entraînent invariablement de nouvelles violations des droits de l'homme. En conséquence, les actions visant à protéger et promouvoir ces droits ont un pouvoir préventif, et les approches fondées sur les droits de l'homme qui sont adoptées en faveur de la paix et de la sécurité transforment ce pouvoir en des efforts pour une paix durable.

La lutte contre le terrorisme constitue pour sa part un véritable défi pour les Etats, et une grave menace pour les droits de l'homme et la démocratie. Il est nécessaire d'étudier en profondeur les mécanismes existants pour le prévenir et le sanctionner, en particulier dans ses aspects préventif et humanitaire. Les Etats ont, en effet, l'obligation impérieuse de protéger la sécurité publique et la prééminence du droit sans mettre en péril les fondements des droits de l'homme.

II/ Objectifs

II-1/ Objectif général

L'objectif de la session d'Abidjan est d'offrir à un public francophone un accès à un enseignement d'excellence pour renforcer les capacités des acteurs étatiques et non-étatiques pour une meilleure prévention et gestion des conflits en promouvant les droits de l'homme.

II-2/ Objectifs spécifiques

1. Présenter le cadre juridique international et africain de la protection des droits de l'homme ;
2. Présenter le cadre juridique international qui encadre le droit international humanitaire et le droit international pénal ;
3. Apporter des connaissances approfondies sur les différents défis que pose la gestion des conflits.

III/ Résultats escomptés

1. Le cadre juridique international et africain de la protection des droits de l'homme est présenté aux participants-es ;
2. Le cadre juridique international qui encadre le droit international humanitaire et pénal est présenté aux participants-es ;
3. Les mécanismes internationaux et africains de lutte contre le terrorisme sont présentés aux participants-es ;
4. Une réflexion sur la promotion des droits de l'homme dans le cadre de conflits et de la lutte contre le terrorisme est menée au cours de l'atelier.

IV/ Méthodologie

La session spécialisée se déroulera autour de cours fondamentaux et thématiques assurés par des experts de haut niveau en provenance d'Europe et d'Afrique. Les experts seront issus du monde universitaire ainsi que des organisations internationales. Des échanges entre les intervenants et les participants auront lieu tout au long de la formation.

VI/ Lieu et Date

La session se tiendra du 23 au 28 octobre 2023. La salle dans laquelle elle aura lieu se situera à Abidjan et doit encore être confirmée.

VI/ Groupes ciblés

Cette session d'enseignement est destinée aux :

- Magistrats, avocats, greffiers et autres membres des professions juridiques et de toute autre profession confrontée aux droits de l'homme,
- Fonctionnaires nationaux et internationaux,
- Etudiants de niveau avancé, en sciences juridiques, politiques, humaines et sociales,
- Enseignants, chercheurs et journalistes,
- Membres d'ONG de protection des droits de l'Homme, acteurs de la société civile.

La session s'adresse à l'ensemble des personnes intéressées dans la sous-région Afrique de l'Ouest. Une attention particulière sera portée à l'équilibre des genres des participants-es, ainsi qu'à la facilitation des personnes ivoiriennes qui ne résident pas à Abidjan mais en province.

VII/ Conditions d'admission

- Être titulaire d'un diplôme sanctionnant au moins trois années d'études universitaires ou d'un titre équivalent ;
- Justifier d'une expérience approfondie dans le domaine des droits de l'homme
- Maîtriser la langue française, orale et écrite.

NB : Les frais d'inscription s'élèvent à 100 Euro, soit 65.500 FCFA par auditeur.

VIII/ Processus de sélection

a) Dépôt des dossiers de candidature : l'admission des candidats se fera à la suite du dépôt des dossiers, dont la date limite est fixée au **18 septembre 2023**. Les candidats peuvent postuler en ligne sur le site de la Fondation René Cassin (www.iidh.org).

b) Sélection des candidats jusqu'au **15 septembre 2023** par la Fondation René Cassin ;

c) Envoi des lettres d'admission par la Fondation René Cassin jusqu'au **25 septembre 2023** ;

d) Suivi : la base de données des admis sera transférée au bureau d'Abidjan de la Fondation Friedrich Naumann (FNF) le **25 septembre 2023** pour les actions de suivi (confirmations, désistements, bourses, etc.) ;

e) Confirmation : les candidats admis peuvent confirmer leur participation jusqu'au **8 octobre 2023** ;

f) Liste définitive des participants : elle sera établie le **15 octobre 2023** et mise à la disposition de tous les organisateurs.

IX/ Enregistrement administratif & Paiement des frais d'inscription

Les participants auront la possibilité de régler leurs frais d'admission sur le site de la Fondation René Cassin par virement bancaire ou PayPal, ou directement sur place avant le début de la formation.

X/ Certificats

Au terme de la session, un test d'évaluation à choix multiple sera élaboré par les intervenants et soumis aux participants pour sanctionner leur niveau de connaissance. Les auditeurs qui auront réussi ce test se verront délivrer un certificat de réussite, ceux n'ayant pas atteint la note moyenne à l'examen se verront délivrer une attestation de présence.

XI/ Restauration

Les déjeuners et pauses-café sont compris dans les frais d'inscription les jours de formation.